



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le 4 octobre 2017
Pour diffusion immédiate

Une demande déposée à la Commission municipale du Québec est retirée

(Mont-Saint-Hilaire) – C’est quelques heures avant l’audition de la demande en destitution de la présidente d’élection devant la Commission municipale du Québec (CMQ), prévue le 4 octobre, que la Ville de Mont-Saint-Hilaire a appris le désistement du demandeur, M. Jean-Pierre Bessette II.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire souligne que la greffière, qui agit à titre de présidente d’élection, s’est toujours acquittée de ses fonctions avec intégrité, rigueur et professionnalisme.

- 30 -

Source et informations

Services aux citoyens et communications

communications@villemsh.ca

COMMUNIQUÉ